



Verband Nierenpatienten Schweiz

Société suisse des patients insuffisants rénaux

Associazione svizzera per pazienti d'insufficienza renale

## Directives anticipées pour patients insuffisants rénaux

→ cette partie concerne **les patients sous hémodialyse**

Chers patients, chères patientes

À la suite d'une large demande, la Société Suisse des Patients Insuffisants Rénaux a créé une feuille annexe spécifique aux reins pour les patients rénaux. Cette partie supplémentaire peut être ajoutée à l'une des directives anticipées courantes ou être utilisée comme directive partielle pour la maladie néphrologique. Elle est subdivisée en 3 dispositions distinctes. Cette partie a été créée pour les patients dialysés.

Lors d'un traitement par hémodialyse, des complications peuvent survenir pendant le traitement et, dans de très rares cas, un arrêt cardio-respiratoire peut arriver. Souvent, les causes peuvent être rapidement éliminées. En particulier des mesures de réanimation peuvent être nécessaires. Si les mesures prises ne sont pas efficaces ou si l'arrêt cardio-respiratoire dure trop longtemps, il est possible qu'un traitement médical intensif de longue durée soit nécessaire pour maintenir la vie. Cette directive complémentaire a été rédigée pour permettre aux médecins et au personnel soignant de réagir dans votre sens.

En cas d'arrêt circulatoire pendant le traitement par dialyse, je souhaite :

- que toutes les mesures possibles de réanimation soient prises. Si les causes de l'arrêt circulatoire ne sont pas rapidement éliminées, je souhaite que \*des mesures de médecine intensive soient prises, pour autant qu'il existe un réel espoir d'amélioration de mon état.
- que des mesures immédiates de réanimation soient prises. Si la cause de l'arrêt circulatoire ne peut pas être éliminée rapidement, les mesures de réanimation doivent être interrompues et il convient de renoncer à un traitement médical intensif.
- qu'aucun massage cardiaque, aucune \*défibrillation et aucune respiration artificielle ne soient pratiqués, pas non plus lorsque l'arrêt circulatoire est dû à une complication du traitement par dialyse et qu'il existe de réelles chances de réanimation réussie.



Verband Nierenpatienten Schweiz

Société suisse des patients insuffisants rénaux

Associazione svizzera per pazienti d'insufficienza renale

Si je me retrouve dans un état où mes fonctions cérébrales sont altérées, sans réel espoir de guérison (grave démence, attaque cérébrale grave) et que je ne peux plus exprimer ma volonté par moi-même, je souhaite :

- que les traitements réguliers par dialyse soient poursuivis tant que mon état physique le permet.
- que toutes les mesures médicamenteuses soient prises pour soulager les douleurs ou d'autres affections, mais que les traitements de dialyse contribuant à prolonger la vie ne soient pas poursuivis.
- que la décision soit prise en commun avec la personne de confiance qui est mentionnée dans mes directives anticipées.

**Cette partie supplémentaire tient compte de la situation particulière des traitements par dialyse et fait partie des directives anticipées que j'ai rédigées le \_\_\_\_\_.**

**Lieu et date :** \_\_\_\_\_ **Signature :** \_\_\_\_\_

#### **\*Mesures de médecine intensive**

La **médecine intensive** est une discipline médicale qui s'occupe du diagnostic et du traitement des maladies et des affections mettant la vie en danger. Elle est pratiquée généralement dans des services hospitaliers spécialement équipés, aussi appelés soins intensifs, dirigés par des médecins et du personnel soignant spécialement formés.

#### **\*\*Défibrillation**

La **défibrillation** est une méthode de traitement qui, en cas de troubles du rythme cardiaque mettant la vie en danger, vise à rétablir une activité cardiaque normale par de fortes décharges électriques.